

---

# Le piratage du *Cocu imaginaire* de Molière : ” des yeux pour découvrir dans la lecture tout le jeu du Théâtre ” ?

Jean-Luc Robin\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>The University of Alabama (UA) – The University of Alabama Tuscaloosa, AL 35487 USA, États-Unis

## Résumé

Le texte sans doute piraté de *Sganarelle ou le Cocu imaginaire* est publié en 1660 accompagné d’arguments didascaliques, aujourd’hui attribués à Donneau de Visé sous le masque du sieur de Neufvillennaine. L’édition de 1662, contrôlée par Molière, conserve toutefois ces didascalies, uniques dans ses publications.

La valeur didascalique de ces arguments est controversée. Georges Forestier et Claude Bourqui jugent les ” périclèses de la pièce assez faibles en vérité ”. Louis Marmin trouve au contraire ” la ”lecture” d’un Neufvillennaine [...] fort pénétrante et exacte ” et en déduit notamment le ” parallélisme ” de certains jeux de scènes.

On se demandera si ces deux éditions didascaliques ne répondent pas avant la lettre au vœu que formulera Molière dans l’avis Au lecteur de *L’Amour médecin*: ” On sait bien que les Comédies ne sont faites que pour être jouées, et je ne conseille de lire celle-ci qu’aux personnes qui ont des yeux pour découvrir dans la lecture tout le jeu du Théâtre ”.

**Mots-Clés:** Molière, Piratage (droit d’auteur), Théâtre (genre littéraire), Théâtre, Production et Mise en scène

---

\*Intervenant